79e ANNEE. — N° 140. DIMANCHE 3 DECEMBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

L'Angleterre dira ce qu'il faut pour mettre ses côtes à l'abri et vivre en paix dans son île. La France dira ce qu'il lui faut pour assurer la sécurité de ses frontières et les deux pays s'accorderont pour organiser, cette fois, une Europe où les braves gens ne seront plus à la merci des brigands. C'est une œuvre qu'ils réussiront pourvu que ceux-là seuls qui auront fait la guerre soient admis à faire la paix !

Edouard Daladier avait précisé que nous ne faisons pas une « guerre idéologique ». Et il avait raison de le dire, d'abord parce que c'était vrai au moins pour les Alliés, ensuite parce qu'il fallait ne pas nous poser en ennemis des pays dont le système gouvernemental se réclame d'une « idéologie » contraire à la nôtre et semblable dans son principe à celle de l'Allemagne.

L'hitlérisme et le communisme sont des conceptions sociales que nous haïssons, mais que nous laissons à d'autres le droit d'aimer. Tous les goûts sont dans la Nature et aussi tous les dégoûts ! Le fascisme ne nous agrée pas beaucoup plus. Mais la pensée ne nous viendrait jamais de prendre les armes pour détruire ces régimes dans les pays qui s'y complaisent.

On n'institue pas la liberté par la contrainte. On ne fait pas des peuples libres malgré eux. Nos ancêtres de la Révolution s'étaient donnés cette généreuse et imprudente mission d'apporter la liberté à la pointe des baïonnettes. Finalement, çà leur a mal réussi et ils ont coalisé contre eux tous ceux qu'ils voulaient libérer.

Nous n'avons aucune envie de recommencer. Ces pays sont parfaitement libres de ne pas l'être ! Si la dictature leur plaît, qu'ils s'en mettent jusque là, qu'ils s'en gavent tout leur saoûl !

Mais cette « guerre idéologique » que nous ne voulions pas faire, c'est à nous qu'on la fait pour imposer la domination hitlérienne à l'Angleterre et à la France comme on l'a imposée successivement à l'Autriche, à la Tchécoslovaquie et à la Pologne.

⁂

Alors, il a bien fallu se défendre et le conflit, qu'on le veuille ou non, prend une signification « idéologique » puisque la victoire des Allemands assurerait en Europe le triomphe de la dictature et la ruine de la liberté.

Il faudrait fermer son esprit à toute évidence pour ne pas voir que le conflit actuel oppose ces deux principes dans un antagonisme si radical que l'un ne peut subsister que sur la disparition de l'autre.

En termes à la fois précis et généraux, on peut dire que le camp allemand s'est fait le champion d'un matérialisme intégral qui n'admet, entre les peuples comme entre les individus, que des rapports de force, tandis que la France et l'Angleterre combattent pour sauver l'humanisme spirituel basé sur la liberté et le respect de la personne humaine. Et ce n'est pas notre faute s'il faut mettre la force au service de la justice et du droit !

⁂

Nous pensions à ces choses en lisant le récent discours où M. Neville Chamberlain nous a fait part de quelques-unes de ses pensées sur les grands et terribles événements qui tiennent le monde en suspens. « *Nous avons*, a-t-il dit, *sur les bras deux fardeaux : celui de la guerre et celui de la paix !* » De ces deux choses, quelle sera la plus difficile à réussir ?...

Pour ce qui est de la guerre, le Premier Ministre britannique reste inébranlable : il faut la conduire jusqu'à la défaite complète de l'ennemi. Il ne laisse aucun espoir à ceux qui pourraient croire que l'Angleterre déposera les armes avant que l'Allemagne soit vaincue militairement...

Mais on ne se bat pas pour se battre. On se bat pour faire la paix. Et c'est ici que M. Chamberlain est resté, volontairement, dans le vague et l'inexprimé. Comment construira-t-on cet après-guerre qui posera, pour nous-même et pour l'Europe, le problème capital de la sécurité ?

La victoire aura détruit la puissance guerrière de l'Allemagne. Quelles garanties prendra-t-on pour empêcher que se reforme dans la paix ce qu'on aura défait dans la guerre ? Car c'est bien à cela qu'il importe d'aboutir si l'on ne veut pas rendre inutiles d'avance tant et de si cruels sacrifices...

Il est clair qu'en se gardant d'entrer dans le détail et de fournir des précisions, M. Chamberlain a voulu ne rien dire qui puisse gêner l'accord avec la France et réserver à celle-ci son droit de faire entendre son opinion sur ce sujet, qui est aussi capital pour nous que pour nos alliés.

Les deux pays et les deux gouvernements auront à s'entendre d'avance, car ces choses ne s'improvisent pas. Ils auront à s'entendre sur le choix des meilleurs moyens à employer pour que « çà ne recommence pas ». Etant bien entendu qu'on renonce par principe à tous ceux qui ont si bien échoué de 1919 à 1939, à cette sorte de « pacifisme » sans lequel nous n'aurions pas revu la guerre !

L'Angleterre dira ce qu'il faut pour mettre ses côtes à l'abri et vivre en paix dans son île. La France dira ce qu'il lui faut pour assurer la sécurité de ses frontières et les deux pays s'accorderont assurément pour organiser cette fois une Europe où les braves gens ne seront plus à la merci des brigands. *C'est une œuvre qu'ils réussiront pourvu que ceux-là seuls qui auront fait la guerre soient autorisés à faire la paix.*

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Nouvelle formule formule heureuse

On sait quelle sécheresse affectaient les rappels à l'ordre des percepteurs, traditionnellement. Il n'y était question que de contrainte, de saisies, de ventes forcées, etc... Le style plus impitoyablement comminatoire était de rigueur, c'est bien le cas de le dire, et l'on ne pouvait guère ne pas être heurté en son for des brutales formules qui vous invitaient, sous des peines implacables, à se mettre en règle avec les caisses publiques. La guerre a changé tout cela. Au moins pour un temps, ajoutent les pessimistes. Et pourquoi ? Pourquoi ne garderions-nous pas, de cette abominable épreuve, certains témoignages d'union, de confraternité nationale, de compréhension entre concitoyens, de solidarité française ? Je ne sais plus qui me disait récemment :

— Si nous montrions en temps de paix la moitié seulement des qualités et des vertus que révèle en nous la guerre, la France serait un paradis terrestre.

Boutade, assurément, mais sous laquelle il y a une bonne part de vérité.

Donc, nos percepteurs ont renoncé aux menaces ; ils nous engagent à payer nos impôts, le maximum possible de nos impôts, sur le ton d'un homme du monde rappelant incidemment à un autre homme du monde qu'il lui est redevable d'un petit quelque chose, une dette insignifiante et qui avait bien pu lui sortir de la cervelle, mais qu'il serait bien agréable au premier de voir régler. Lisez plutôt :

« Monsieur,

« Je me permets de vous demander « de bien vouloir verser une somme « aussi élevée que possible sur le montant de vos impôts qui, compte tenu « de vos précédents paiements, demeurent à .... Il est nécessaire que le « Trésor puisse compter dans les circonstances présentes sur des ressources abondantes et je fais appel à vos « sentiments de bon Français pour « vous prier de vous libérer de tout ce « que vous seriez en mesure de verser, « au-delà même, si vous le pouvez, des « fractions légalement exigibles. Le « gouvernement fait appel aux Français : en accomplissant leur devoir « fiscal, ils affermiront le crédit du « Pays et contribueront à sa défense, « etc... »

Est-ce assez courtois ?

Vite, mon carnet de chèques...

Informations

La déclaration du gouvernement

Jeudi matin, M. Daladier, président du Conseil, a donné lecture à la Chambre de la Déclaration du Gouvernement; au Sénat, c'est M. Chautemps qui en a donné lecture.

Dans un magnifique exposé, cette déclaration affirme la volonté inflexible de la France de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire et de faire triompher en Europe une paix de justice et de liberté.

« Tout en demeurant avares du sang français, nous accumulons sans trêve ni répit des moyens puissants qui nous donnent la certitude de pouvoir briser les assauts et qui nous permettraient, le cas échéant, d'attaquer avec le minimum de pertes et la certitude du succès.

« Nous voulons la paix et la sécurité..., mais il faut d'abord gagner la guerre. Voilà le but vers lequel doivent tendre toutes nos énergies. »

Au Sénat

La séance a été ouverte, jeudi, à 9 h. 40, sous la présidence de M. Jeanneney qui, dans une émouvante allocution, a adressé le tribut de reconnaissance qui est dû aux armées alliées qui, sur terre, sur mer et dans les airs, portent si haut l'honneur de leurs drapeaux.

M. Chautemps, vice-président du Conseil, monte ensuite à la tribune et donne lecture de la communication du Gouvernement. L'assemblée applaudit vivement. Deux demandes d'interpellation seront renvoyées à une séance ultérieure.

A la Chambre

La séance est ouverte à 9 heures 40 sous la présidence de M. Herriot qui prononce une allocution dans laquelle il rend hommage aux soldats de la République, à nos alliés, grâce auxquels le territoire français reste inviolé. Il adresse à l'armée l'expression de la reconnaissance et de l'affection de la nation. Il prononce ensuite l'éloge funèbre de MM. Marbot, député de Montfort, et Valentin, député du Nord.

M. Daladier monte à la tribune et lit la Déclaration du Gouvernement. A ce moment, MM. Florimond Bonté et Cornavin, députés communistes, venant s'asseoir à l'extrême gauche, de nombreux députés protestent. Les deux députés communistes sont expulsés.

M. Daladier dépose sur le bureau de la Chambre le projet de loi modifiant la loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre vote un projet de loi tendant à la levée de l'immunité parlementaire contre 11 députés communistes.

M. Daladier discute le projet sur l'organisation de la nation en temps de guerre. Le projet est adopté par 318 voix contre 175.

23 avions allemands abattus

Un avion allemand a été abattu aujourd'hui au large de la côte du Northumberland.

De nombreuses personnes ont vu les avions de la Royal Air Force s'envoler pour aller au devant de l'appareil ennemi.

Le succès de ce matin porte à vingt-trois au moins le nombre des avions nazis abattus en Grande-Bretagne ou près de ses côtes depuis le raid au-dessus du Firth of Forth du 16 octobre.

La Hollande prend des précautions

On annonce ici de source autorisée que le gouvernement néerlandais aurait décidé de faire convoyer les bateaux marchands par des navires de guerre dès le début de la semaine prochaine.

La certitude que l'on possède que les hitlériens vont tenter de recourir plus que jamais à toutes les formes de la piraterie sur mer amenant une situation de nature à accentuer les difficultés et les risques qui préoccupent si grandement les neutres expliquerait la décision du gouvernement néerlandais de faire remorquer ses bateaux par des navires de guerre.

Pas de mesures militaires en Suède

L' « Aftonbladet » déclare tenir de source autorisée que les événements de Finlande n'ont provoqué aucune mesure militaire en Suède. Il n'y a ni mobilisation générale ni mobilisation partielle décrétée ou prévue.

Les Soviets contre la Finlande

On apprenait, jeudi matin, que treize avions soviétiques venaient de bombarder les faubourgs au Sud d'Helsinki.

A 11 heures, quatre autres avions ont été aperçus, mais ont été chassés par la D.C.A.

Du côté de la mer, des tirs d'artillerie ont été entendus. Des bombes incendiaires ont été lancées sur Viborg et ont provoqué trois incendies.

Dans la région frontière, les câbles téléphoniques ont été coupés et cinquante grenades ont été lancées.

La radio finlandaise annonce que 40 personnes ont été tuées et 120 blessées pendant le bombardement d'Helsinki. Les victimes sont principalement des femmes et des enfants, dont deux de moins de huit ans. Lors d'un raid sur Lahsi, quatre personnes ont été tuées et treize blessées.

Communiqué officiel

N° 177. — Quelques tirs d'artillerie au cours de la nuit.

Hier, dans la soirée, nous avons repoussé un coup de main ennemi.

N° 178. — Rencontres de patrouilles et actions réciproques d'artillerie en divers points du front.

EN PEU DE MOTS...

— La préfecture de police de Paris vient de prendre un arrêté interdisant dans les établissements et lieux publics les émissions provenant des postes de radiodiffusion des pays ennemis.

— M. Philipp Scheidemann, ancien chancelier du Reich, est mort jeudi à Copenhague où il résidait depuis 1934.

— M. Florimond Bonté, député communiste, a été arrêté jeudi, en vertu d'un mandat d'arrêt signé au début d'octobre 1939. Il a été écroué à la prison de la Santé.

— Jeudi matin, une péniche qui descendait la Seine en direction de Paris a heurté la deuxième pile du vieux pont d'Argenteuil. Sous le choc, cinq arceaux furent démolis et le vieux pont s'affaissa sur une longueur de 20 mètres.

— Le président Roosevelt songerait à retarder de 6 semaines la date d'ouverture des conventions démocratiques et républicaines en 1940.

— Le préfet de l'Isère a pris un arrêté décidant que toutes les séances récréatives de cinéma pour les enfants sont interdites jusqu'à nouvel ordre, en raison du grave inconvénient que peut présenter, en cas d'alerte, le rassemblement d'enfants dans une salle.

NOS ÉCHOS

Les usines de Gargantua.

Le plan de rationnement britannique entre déjà en exécution. Ce n'est là qu'une mesure de précaution, car les réserves alimentaires de la Grande-Bretagne suffiraient à nourrir ses quarante-cinq millions d'habitants durant une année entière, sans la moindre restriction et sans qu'aucun navire de ravitaillement n'entre dans ses ports.

Par une chance providentielle, la récolte de fruits et de légumes a été cette année exceptionnellement abondante. Aussi est-ce un spectacle véritablement « gargantuesque » que celui des 200 énormes usines de conserves alimentaires en pleine activité. Chacune produit chaque jour environ 750.000 boîtes de conserves, absorbant pour leur fabrication 25 tonnes de fer blanc. Ces boîtes sont fabriquées et remplies dans la même usine.

L'un après l'autre, de lourds camions semblables à ceux des Halles parisiennes déversent sans arrêt les légumes fraîchement cueillis, — un fleuve de céleris, tomates, pois, haricots, champignons, haricots verts coule sans arrêt dans des tubes qui le conduisent du camion transporteur aux autoclaves, le reprennent à la sortie pour le précipiter dans les récipients qui seront ensuite stérilisés, — cependant que, vague après vague, des océans de prunes et de cerises fraîches s'engouffrent dans les machines à dénoyauter. Des milliers et des milliers de tonnes de nourriture, préservée dans son état de pleine fraîcheur. Ce n'est pas là une des moindres merveilles de l'industrie moderne, que la perfection des méthodes qui permettent aujourd'hui de conserver des aliments sans les priver de leurs vitamines.

Ersatz...

Une histoire qu'on raconte en Allemagne.

Une mouche boit du lait ; mais ce lait n'est qu'une eau chimique et la mouche tombe malade. Pour se remettre, elle essaie les médicaments les plus variés : sucre, viande, miel, etc. Le sucre est fait avec du bois, la viande est un produit synthétique et le miel est le résultat de la distillation de sciure et de graisse de baleine. La pauvre mouche devient de plus en plus malade.

Désespérée, elle veut se suicider. Elle voit un ruban de papier tue-mouches et s'y précipite. O surprise ! Elle guérit. Le papier tue-mouches aussi était un ersatz !

Humour britannique.

On raconte à Londres qu'un jeune pilote de la R.A.F., chargé de lancer ds tracts sur le territoire allemand, revint à sa base avec quatre heures de retard. Et comme son capitaine lui en demandait l'explication : « Eh bien, voilà, dit-il. Tout était si tranquille que j'ai atterri pour glisser les bulletins sous les portes. »

Loufoquerie.

— J'ai entendu dire que les Smith ont eu des jumeaux.

— Garçons ou filles ?

— Je crois que l'un est garçon et l'autre une fille, mais il se peut que cela soit le contraire.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission départementale s'est réunie sous la présidence de M. Orliac. M. le Préfet assistait à la séance. M. Orliac est réélu Président à l'unanimité et M. le Docteur Constant, Secrétaire.

M. le Préfet fait connaître à la Commission les difficultés issues des circonstances actuelles, qui se sont présentées au cours des pourparlers engagés en vue de la conclusion du nouveau contrat départemental avec la S.T.A.P.O., notamment en ce qui concerne la clause de renouvellement du matériel. Après échanges de vues, au cours desquels M. le Président insiste sur la nécessité de veiller strictement à la sécurité et au confort des voyageurs, l'Assemblée autorise la suspension de la clause en question, sous réserve de son application, sous préavis de quatre mois, dès qu'il paraîtra possible d'y soumettre les concessionnaires.

La Commission procède ensuite à la désignation des Conseillers généraux et d'arrondissement qui siègeront au Conseil de révision de la classe de 1940.

Elle donne avis favorable à un transfert de licence de débit de boissons, approuve une conversion en tâches des journées de prestations dans une commune, et vote la reconnaissance de sept chemins ruraux. Diverses communes se voient allouer une participation du département à des travaux communaux, non subventionnés par le Génie Rural.

Plusieurs demandes de fournitures d'appareils orthopédiques et de prolongations de cures au titre de l'A.M.G. sont ensuite examinées.

POUR LES ELEVES DES ECOLES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EVACUEES

Les familles dont les enfants ont commencé leurs études dans des écoles d'enseignement technique évacuées sont instamment invitées à remettre leurs enfants dans les écoles d'enseignement technique du Sud-Ouest ou du Midi pour y continuer leurs études.

Leur attention est appelée sur le fait que le prix journalier de la pension dans les internats est en général inférieur à l'allocation de 10 fr. par jour et par enfant qu'elles reçoivent. L'externat est gratuit.

Les élèves diplomés des écoles d'enseignement technique trouvent facilement un emploi à la fin de leurs études. Ils sont recherchés et appréciés des industriels et des commerçants. Aussi est-ce sans appréhension pour l'avenir de leurs enfants que l'on peut dire aux familles :

« Faites continuer leurs études à vos enfants dans les Ecoles Pratiques de Commerce et d'Industrie, dans les Ecoles de Métiers, dans les sections d'Enseignement Technique des Ecoles Primaires Supérieures. Mieux qu'à l'usine ou au bureau ils y achèveront leur apprentissage. »

L'Inspecteur d'Académie du Lot se tient à la disposition des familles pour tous renseignements dont elles ont besoin. Il leur indiquera en particulier les places disponibles dans les divers établissements.

Transport des marchandises en provenance ou à destination de l'étranger

La S.N.C.F. attire l'attention des exportateurs et des importateurs sur le fait que les wagons chargés de marchandises en provenance ou à destination de l'étranger sont fréquemment arrêtés dans les gares frontières, soit par suite de l'absence ou de l'insuffisance de pièces de douanes qui doivent accompagner le transport, soit par suite de l'absence ou de l'établissement incomplet ou inexact des déclarations d'exportation et engagement de cession de devises modèle N° 02-04 et modèle N° 05.

Afin d'éviter ces difficultés, les intéressés sont instamment priés d'apporter tous leurs soins à la confection et à la remise de toutes les pièces qui doivent accompagner les transports, de les joindre à la lettre de voiture et dans le cas où elles ne pourraient être jointes à cette pièce, d'indiquer soit la gare frontière soit le bureau de douane ou elles sont déposées.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Castellano (Edouard-Robert). coiffeur, né le 18 avril 1903, à Lausanne (Suisse), demeurant à Martel (Lot).

Faro (Giuseppe), métayer, né le 25 juillet 1890 à Vinevo (Italie), ayant cinq enfants mineurs : 1° Alfred, né le 11 août 1920, à Caselle (Italie); 2° Jean-Baptiste, né le 12 octobre 1922, à Caselle (Italie) ; 3° Thérésa-Dominica, née le 18 septembre 1925, à Labastide-Marnhac (Lot) ; 4° René, né le 12 avril 1929, à St-Daunès (Lot) ; 5° Antoine, né le 19 février 1933, à St-Daunès (Lot), et Chiaretta (Maria-Luigia), sa femme, née le 1er mars 1890, à Cumiana (Italie), demeurant à St-Daunès (Lot).

Les cartes postales pour les soldats

Le « Journal Officiel » publie un arrêté signé du Président du Conseil, ministre de la Guerre, aux termes duquel la publication, la vente et l'envoi par la poste, que ce soit à découvert ou sous enveloppe, des cartes postales illustrées représentant des sites, monuments ou établissements quelconque est interdite dans la zone des armées.

La même interdiction s'applique aux cartes postales non illustrées portant imprimée une indication de lieu.

LES NOUVEAUX TARIFS POSTAUX

Depuis vendredi 1er décembre, les nouveaux tarifs postaux sont appliqués.

L'augmentation des taxes postales affecte seulement les lettres et les cartes postales, ainsi que le droit de recommandation.

C'est ainsi que la lettre simple de 20 gr. doit être affranchie 1 fr.; celle de 50 grammes, 1 fr. 30. Les autres échelons de poids sont également relevés légèrement.

La carte postale avec correspondance doit être affranchie 0,80 centimes au lieu de 0,70.

Le droit de recommandation des lettres et cartes postales sera de 2 fr.

Les communications téléphoniques sont de 1 fr. au lieu de 0 fr. 85.

En ce qui concerne les relations internationales, les modifications ne seront applicables qu'à partir du 1er janvier 1940 et feront l'objet d'un communiqué ultérieur.

Aucune autre taxe d'affranchissement n'est modifiée.

Les nouveaux tarifs seront affichés d'une manière très apparente dans tous les bureaux de poste.

DANS LA RADIO

Emissions du Centre d'information

1° Sur tous les postes émetteurs français, sauf Radio-Paris :

Informations : 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30 (revue de presse), 19 h. 30, 21 h. 30, 23 h. 30.

Radioreportages et actualités: 13 h. 30, 19 h., 20 h. 30 (aux armées), 22 h. 30.

Ce que vous devez savoir : 7 h. 30.

2° Sur Radio-Paris :

Informations : 6 h. 30, 8 h. 30, 13 h. 30 (revue de presse), 20 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30.

Le « Quart d'heure du Soldat » est diffusé par tous les postes français, sauf Radio-Paris, à 11 h. 45 et à 18 h. 30.

Les colis de Noël pour nos soldats

Le Président du Conseil a décidé, à l'occasion des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, que tout colis d'un poids maximum de 5 kilos, contenant des articles destinés à assurer le bien-être du soldat, à l'exclusion de liquides, sera transporté *gratuitement pendant tout le mois de décembre.* Ces colis devront être déposés, avant le 1er janvier 1940, dans les gares de chemin de fer. Les expéditeurs habitant des localités situées à plus de 5 kilomètres d'une gare pourront déposer les colis dans le bureau de poste le plus voisin. Les colis devront porter l'adresse exacte du militaire destinataire et la mention « colis militaire gratuit de Noël ».

Pour les colis destinés aux militaires de la zone des armées, il y aura lieu d'indiquer le numéro du secteur postal. Tout expéditeur recevra du chemin de fer (ou de la poste), en échange du colis militaire gratuit, et sans avoir à effectuer aucun paiement, un récépissé gratuit.

Les expéditeurs sont instamment priés de s'abstenir de mettre dans les colis des objets qui, par leur nature ou leur emballage, risquent de salir ou de détériorer les autres colis. Les couvertures, vêtements et chaussures qui seraient expédiés dans les colis militaires gratuits de Noël visés ci-dessus continueront à être remboursés.

Carburants pour usages agricoles

Le ministre des Finances a décidé d'accorder un délai supplémentaire allant jusqu'au 1er janvier prochain aux agriculteurs qui désirent obtenir l'exonération prévue en faveur des carburants destinés à l'alimentation des moteurs agricoles.

En conséquence, les intéressés peuvent remettre des à présent aux receveurs buralistes toute demande tardive de contingent.

Allocations pour les ascendants

En vertu d'un décret paru au « Journal Officiel », des majorations pourront être éventuellement accordées aux ascendants à charge du soutien mobilisé. Ces majorations sont fixées aux mêmes taux que ceux qui avaient été prévus pour les enfants âgés de moins de 16 ans.

Un décret sur les réquisitions

Le « Journal Officiel » publie un décret aux termes duquel, à compter du 1er décembre 1939, le droit de requérir l'usage ou la propriété de tout ou partie de biens meubles et immeubles et avoirs ne peut être exercé que pour les besoins des armées de terre, de mer et de l'air.

Dans tout autre cas, ce droit ne peut être exercé qu'après avis conforme d'une commission.

Sont prorogées jusqu'au 31 décembre 1939, pour le paiement des indemnités afférentes à des réquisitions opérées en exécution des lois du 5 juillet 1937 et du 11 juillet 1938 et des dépenses relatives à l'évacuation et à l'hébergement des populations civiles, les dispositions du décret du 1er septembre 1939 relatif à l'amputation budgétaire de certaines dépenses obligatoires.

Rentes des mutilés et accidentés du travail

Le décret-loi du 1er septembre, instituant la contribution nationale de 15 %, était muet en ce qui concernait les rentes des mutilés du travail. Mais le nouveau décret-loi du 10 novembre, portant modification du décret-loi précédent, dispose expressément que sont exonérées de la contribution nationale (qu'il s'agisse de la contribution de 2 %, de 5 % ou de 15 0/0) les rentes et majorations des mutilés du travail.

Etat-major et recrutement

M. Guinot, sergent-chef secrétaire d'Etat-major et de recrutement à la 17e région, est promu adjudant ; M. Lacan, sergent, est promu sergent-chef.

Sont inscrits au tableau d'avancement : pour le grade d'adjudant : le sergent-chef Guinot, de la 17e région. Pour le grade de sergent-chef : les sergents Caudeil, Clamens, de la 17e région.

CAHORS

NOTRE FEUILLETON

Pour succéder à notre feuilleton qui s'achève aujourd'hui, nous avons fait choix d'une œuvre particulièrement émouvante :

L'AMOUR PIRATE

du célèbre romancier **Willamson** qui obtiendra auprès de nos lectrices et de nos lecteurs le plus grand succès.

LA SIRENE

Jeudi, à midi, l'alerte a été donnée par la sirène qui vient d'être transférée de la Mairie à l'Usine à gaz.

La population était informée depuis plusieurs jours que cette alerte aurait lieu, et, comme on le conçoit, elle n'a éprouvé aucune émotion.

Aussi bien, si nous en croyons de nombreux habitants des quartiers du centre de la ville, l'alerte n'a pas été entendue... partout : le quartier de la gare, seul, a été... favorisé !

Il est donc nécessaire que de nouvelles expériences soient faites pour se rendre compte si, vraiment, l'installation de la sirène à l'Usine à gaz doit être définitive.

Si nous en croyons les habitants des quartiers du centre de la ville, il semblerait bien que la sirène installée à l'Hôtel de Ville était entendue à peu près dans tous les quartiers.

Mais attendons de nouvelles expériences pour être mieux fixé. La vérité, c'est que, n'est-ce pas, il vaudrait mieux n'entendre jamais le signal d'alerte qui ne présage, hélas ! rien de rassurant !...

L. B.

Association des Parents d'Elèves des deux Lycées de Cahors

Le Bureau de l'Association croit devoir insister auprès des parents d'élèves sur le fait que d'avoir adhéré à l'assurance contre les risques scolaires pour l'année précédente, ne suffit pas pour entraîner l'adhésion pour l'année scolaire présente. Il faut renouveler cette adhésion chaque année.

Pour assurer leurs enfants élèves dans un des lycées de Cahors, les parents auront à remplir et à signer la circulaire qui leur a été adressée et à l'envoyer ou la remettre au trésorier, M. Justin Andrieu, 1, rue des Capucins, Cahors, ainsi que : 1° la cotisation uniforme de 12 fr., quel que soit le nombre d'enfants élèves ; 2° une somme de 35 fr. par enfant élève.

Des formules d'adhésion sont à la disposition des parents qui n'auraient pas été touchés par la circulaire, chez le trésorier, 1, rue des Capucins.

Il est en outre spécifié que tout parent d'élève peut faire partie de l'Association, sans souscrire à l'assurance-accidents, en versant le montant de la cotisation statutaire (12 fr.) entre les mains du trésorier.

Aux Armées

Nous apprenons avec plaisir que notre sympathique compatriote Jean Lacoste, entrepreneur de transports, maréchal des logis chef aux Armées, vient d'être nommé au grade d'adjudant.

On nous signale aussi que le sympathique Delard Eugène Cutte, qui a quitté notre ville depuis plusieurs années, où il a laissé de nombreux amis, maréchal des logis aux Armées, vient d'être nommé au grade de chef.

Nos sincères félicitations ainsi que celles de ceux qui sont avec eux.

Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Doumerc, épouse de M. Doumerc, inspecteur primaire honoraire, maire de Montcuq, décédée à Cahors, à l'âge de 61 ans.

La levée du corps de Mme Doumerc a eu lieu vendredi matin à 8 h. 45, au milieu de nombreux assistants qui avaient tenu à témoigner leurs vives sympathies à M. Doumerc et à la famille de la regrettée disparue.

Les obsèques ont été célébrées à Montcuq où a eu lieu l'inhumation.

Nous adressons à M. Doumerc, à Mme Establie, à Mme Casse, née Establie, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Service des pharmacies

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 3 décembre et le lundi matin 4 décembre par la pharmacie MIROUZE.

Trouvailles

Il a été trouvé un billet de banque par Mme Clessiens ; un paquet contenant divers effets d'habillement par M. Francoual; une fourche par M. St-Martin.

EDEN

Samedi et dimanche, en soirée à 20 h. 30, dimanche, matinée à 15 heures.

La comédie la plus délicieuse et la plus fine de l'année

A PARIS TOUS LES TROIS

avec Claudette Colbert.

Actualités avec les derniers faits et nombreux reportages.

Magazine, documentaire, dessin animé en couleurs.

Hyménée

Jeudi 30 novembre a été célébré à Versailles le mariage de notre excellent compatriote M. Maurice Lépinard, chef de Cabinet de Préfet détaché dans les fonctions de secrétaire particulier du Directeur général de la Sûreté Nationale, fils de Mme et M. Lépinard, le sympathique secrétaire général à la Mairie de Cahors, avec Mlle Andrée Marcheix.

Nous adressons nos félicitations aux familles et aux jeunes époux nos meilleurs vœux.

AVIS AUX ETRANGERS

Il est rappelé aux étrangers en résidence dans la commune de Cahors qu'ils doivent se présenter au Commissariat de Police, un mois au moins et trois mois au plus avant l'expiration du titre de séjour dont ils sont détenteurs, pour remplir les formalités nécessaires relatives au renouvellement de ces titres.

Faute de remplir ces formalités dans les délais impartis, les intéressés s'exposent à des sanctions sévères.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 25 novembre au 2 décembre 1939

Naissances

Dablanc Eliane, rue Wilson.
Labarrade Lucien, rue Wilson.

Publication de mariage

Girma Félix, chauffeur à Mesnil-St-Denis (S.-et-O.) et Crabot Régina, s.p. à Cahors.

Mariages

Boucher Robert, caporal-chef au 16e R.T.S., et Pick Yvette, modiste.
Barrot Lucien, cultivateur, et Chambon Lucienne, corsetière.

Décès

Pettolaz Alice, épouse Ruchat, s.p., 39 ans, rue Wilson.
Sébal Germain, agriculteur, 73 ans, rue des Soubirous, 11.
Fave Charles, s.p., 80 ans, rue Wilson.
Galan Léon, retraité des chemins de fer, 71 ans, rue des Capucins, 5.
Establie Marie, épouse Doumerc, s.p., 61 ans, place du Théâtre, 5.
Rauste Berthe, épouse Larroque, s.p., 47 ans, rue St-Urcisse, 14.
Berthoumieux Marie, épouse Laborderie, s.p., 69 ans, rue Wilson.

Commissariat de police

M. Reilhac, commissaire de police à Cahors, qui était mobilisé, a repris ses fonctions depuis mercredi.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

A M. Raoul Caillou qui était chargé de l'intérim du Commissariat de police, nos vives sympathies et nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

Loterie Nationale

Le Secrétariat général de la Loterie Nationale rappelle que le tirage de la 17e tranche de la Loterie Nationale 1939 sera assuré à St-Etienne, le 8 décembre prochain.

Les Sports

Chez les scolaires

Malgré les événements actuels, les deux établissements de notre ville, l'E.P.S. et le Lycée Gambetta, ont réussi à mettre sur pied deux bonnes équipes. Nous avons assisté jeudi, entre la Violette de l'E.P.S. et la Quercynoise du Lycée, à une très belle partie qui s'est terminée par la victoire de l'équipe lycéenne par 3 buts à 0.

Nous ne saurions trop insister auprès des scolaires pour qu'ils fassent plus de propagande pour leurs matches du jeudi. Le public caducien viendrait plus nombreux les voir évoluer.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'Indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**
Spécialiste renommé d'Indéfrisables
4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

Pas plus cher, mieux, plus chic

Accidents du travail

Au cours de son travail, Mme Clair, employée à la maison Cornil-Delanis, a fait une chute et a été blessée à la jambe droite. Elle devra observer un repos de 12 jours.

PALAIS DES FETES

Samedi 2, dimanche 3 décembre, en soirée à 20 h. 45, dimanche matinée à 15 heures.

Noël-Noël dans son meilleur film

L'INNOCENT

Réalisation de Maurice Cammage.

En complément, la célèbre étoile espagnole Império Argentina dans

LA RONDA

Les plus belles danses espagnoles, les plus beaux chants de l'Aragon.

Actualités mondiales de la semaine.

Suicide

Ces jours derniers, dans le ruisseau de Veyre (commune de Linac), le cadavre d'un homme a été découvert.

La gendarmerie prévenue fit retirer le corps de l'eau et procéda à une enquête. Dans une poche, on trouva une carte d'invalidité de 75 % délivrée par l'Office départemental de Seine-et-Marne, et autres papiers.

Le noyé est un nommé Paul Voicin, âgé de 40 ans. Sur la berge opposée du ruisseau, on a trouvé un chapeau et un portefeuille contenant 400 fr. Le corps ne portait aucune trace de blessures.

Arrondissement de Cahors

Concots

Carnet rose. — Nous avons appris avec plaisir l'heureuse naissance, à la Maternité de Cahors, d'une robuste et mignonne fillette chez les époux Germain Dablanc de Concots.

Tous nos vœux de bonne santé et de bonheur au bébé et à sa maman.

Floressas

Déclarations de vin. — Voici les résultats de la campagne vinicole 1939 en ce qui concerne notre commune.

52 déclarations donnent un total de 2.556 hl. 60 de vin rouge et 4 hectolitres de vin blanc pour 92 hectares 60 de vignes en production.

En 1938, il y avait eu 51 déclarations donnant un total de 607 hectolitres de vin rouge pour 94 hectares de vignes.

L'augmentation est donc cette année de près de 2.000 hectolitres ; il est vrai que le vignoble de Floressas avait été victime de la grêle du 6 août 1938 et de la sécheresse.

Grézels

Déclarations de vin. — L'année vinicole 1939 a donné dans notre commune les résultats suivants : 78 propriétaires ayant 105 hectares de vignes en production ont déclaré avoir récolté 2.969 hectolitres de vin.

En 1938, il y avait eu 66 déclarations pour 110 hectares de vignes et une récolte de 922 hl. 50 de vin rouge.

Il y a donc eu cette année une augmentation de plus de 2.000 hectolitres ; en 1938 les gelées d'avril avaient fortement endommagé le vignoble.

Lalbenque

Notre foire. — Notre foire de mardi 28 novembre a été très importante. Favorisée par un beau temps, il y a eu beaucoup de monde.

Les marchés et foirails étaient bien approvisionnés. Gros arrivage d'oisons à gavage qui se sont vendus 100 et 120 fr. la paire.

La volaille 5 fr. la livre ; les œufs 7 fr. la douzaine.

Le marché aux porcelets a été très actif pour l'acquisition de sujets friands de truffe et destinés au cavage.

Notre précieuse récolte a fait son apparition par un apport de 150 à 200 kg. qui s'est enlevée à 18 et 20 fr. le kg.

Elle n'est pas encore assez mûre. La récolte promet d'être abondante, malheureusement la guerre n'est pas pour la hausse du prix.

Puy-l'Evêque

Œuvre du Colis Puy-l'Evêquois. — Dimanche matin M. le Maire faisait publier qu'une réunion aurait lieu dans la soirée à la Mairie de Puy-l'Evêque, à laquelle étaient conviées toutes les personnes de la commune s'intéressant à l'œuvre du Colis du Soldat en vue de l'organisation définitive de ce Comité.

Après avoir remercié les personnes qui avaient répondu à son appel M. le Maire a exposé l'œuvre accomplie par le Comité d'accueil aux réfugiés.

Il a exprimé sa reconnaissance à toutes les dames qui ont dirigé cette œuvre, ainsi qu'à toute la population qui, généreusement, a fait l'effort qu'on lui demandait.

Il a été ensuite constitué, dans sa forme définitive, le Comité du Colis, dénommé « Œuvre du Colis Puy-l'Evêquois ». Ce Comité est chargé de continuer l'envoi aux soldats sans famille, ou de famille nécessiteuse, des colis de lainages et de provisions.

Mensuellement il provoquera une réunion publique à laquelle il espère voir assister toutes les personnes, quelle que soit leur condition, qui, de près ou de loin, s'intéressent à cette œuvre, pour rendre compte de la gestion du mois et arrêter la liste des soldats dont le Comité aura à s'occuper le mois suivant.

MM. Magnac et Lasmaries ont été chargés de recueillir les sommes versées dans les boîtes déposées chez les commerçants de la ville.

Le Comité fait appel à la générosité publique ce qui lui permettra de continuer jusqu'au jour de la Victoire son aide aux soldats malheureux et maintenir leur bon moral en leur prouvant la sympathie de ceux de l'arrière dont la pensée ne les quitte pas.

Vire

Déclarations de vin. — En 1919, il y a eu dans notre commune, 88 déclarations de vin donnant un total de 24 hl. 20 de vin blanc et 8.906 hl. 90 de vin rouge pour 236 hectares de vignes en production. Sur ce chiffre de 8.906 hl. 90 de vin rouge, il faut noter qu'il y a eu 322 hectolitres déclarés avec l'appellation d'origine « Vin de Cahors ».

En 1938, les chiffres étaient les suivants : 85 déclarations donnaient un total de 2.157 hl. 60 pour 223 hectares de vignes. Il est vrai que le vignoble de Vire avait particulièrement souffert de la gelée d'avril.

Cette année il y a donc eu une augmentation de 7.773 hl. 50 ; on remarque aussi qu'il y a eu 31 déclarations de plus de 100 hectolitres, alors qu'en 1938, il n'y en avait eu que 3.

La récolte de 1939 comptera parmi les plus abondantes ; celle de 1934 n'avait atteint que 8.022 hectolitres.

Duravel

Cartes d'essence. — Les usagers d'essence tourisme et transports doivent, pour obtenir leur carte d'essence pour décembre 1939, présenter leur carte grise à la Mairie en venant retirer celle-là ; faute de quoi elle ne pourra leur être délivrée.

Recensement de la classe 1940. — Les jeunes gens nés en 1920 qui ne se sont pas encore présentés à la Mairie en vue de leur inscription sur le tableau de recensement doivent le faire avant le 5 décembre, ou se faire représenter par un membre de leur famille.

Arrondissement de Figeac

Cadrieu

Obsèques. — C'est au milieu d'une grande assistance qu'ont été célébrées les obsèques de M. Costes Gaston, propriétaire à Cadrieu, victime d'un accident survenu à Souillac.

M. Costes était mobilisé comme garde-voie, lorsqu'en faisant sa garde, il fut happé par un express qu'il n'avait pas entendu venir et projeté contre un rocher bordant la voie.

M. Costes était un ancien combattant de 1914. Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Notre foire. — Malgré une température froide, notre marché du lundi 27 novembre a été assez important. Voici les cours pratiqués :

Œufs, 10 fr. la douzaine ; poules, canards, 6 fr. 50 ; poulets de grain, 7 fr. ; dindes, pintades, 8 fr. ; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons, 10 à 15 fr. la paire ; beurre du pays, 20 fr. le kilo ; petits fromages, 4 fr. 50 la douzaine.

Pommes à couteau, 2 fr. 25 ; poires, 5 fr., le tout la douzaine ; raisins dits chasselas, 3 fr. 50 le kilo ; châtaignes, 1 fr. 50.

Choux-fleurs, 3 fr. ; choux pommés, 1 fr., le tout pièce ; salsifis, 6 fr. ; scorsonères, 4 fr. 50, le tout le kilo ; carottes, navets, poireaux, 2 fr. 50 le paquet ; ainsi qu'une grande quantité de plants de toutes les catégories à des prix très rémunérateurs.

St-Projet

Foire du 11 décembre. — Comme tous les ans, notre foire sera approvisionnée en bœufs gras et de travail, moutons, porcs, etc. Le marché aux truffes sera abondamment pourvu. Le poids public sera gratuit.

Montfaucon

Au sanatorium. — M. le docteur Jouet remplace à la direction du sanatorium des P.T.T., M. le docteur Polack qui est parti en congé.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 1er DÉCEMBRE AU SOIR

Rencontres de patrouilles et actions réciproques d'artillerie en divers points du front.

■

Le Reich, la Hollande et la Belgique

Dans le Journal, *M. Georges Blum écrit :* Je veux faire remarquer que dans les plus haut placés de la capitale allemande, on tient à nouveau, envers les neutres, un langage d'une extrême agressivité. La Belgique et la Hollande y sont l'objet de menaces transparentes. Je dis bien : la Belgique et non pas seulement la Hollande.

Devant l'attitude manifestée par la Belgique, l'état-major allemand, arguant de l'état du terrain et de l'insuffisance des moyens de transport dont il dispose, s'efforce de gagner du temps et a demandé que la grande offensive soit différée jusqu'aux premiers jours du mois de mars.

Cependant, la décision n'est pas encore tombée et les extrémistes du parti maintiennent leurs positions ; ils exigent que l'offensive qu'inaugurerait l'entrée des troupes germaniques en Belgique et en Hollande ait lieu dans la première quinzaine de décembre.

Il n'est pas contestable qu'après le 4 décembre, les neutres et plus spécialement la Belgique et la Hollande, vont être l'objet de la part du Reich d'un bombardement diplomatique et journalistique, dont le but paraît devoir être de préparer l'action décisive.

■

Les éléments communistes finlandais forment un gouvernement révolutionnaire et appellent l'armée rouge à leur aide.

La radio soviétique lance à 18 h. 5 (heure locale), la communication suivante que nous reproduisons à titre documentaire :

A la suite d'une révolte qui s'est produite au sein de l'armée finlandaise, les représentants des soldats révoltés et ceux des partis de gauche ont formé, à Tericki, un gouvernement populaire, présidé par Otto Ussinen.

Le but du nouveau gouvernement démocratique finlandais, dit la déclaration, est de renverser le gouvernement Tanner ; de mettre en déroute l'armée réactionnaire et de conclure la paix avec ses amis de l'Union soviétique, avec laquelle il voudrait conclure un pacte d'assistance mutuelle.

Dans sa déclaration, le nouveau gouvernement démocratique finlandais prie le gouvernement soviétique de lui venir en aide avec son armée rouge.

Le nouveau gouvernement annonce la création d'une armée spéciale, dont la mission honorable sera de planter le drapeau révolutionnaire à Helsinki.

La communication se termine par l'énoncé du programme de politique intérieure du prétendu nouveau Cabinet, programme inspiré de l'idéologie communiste.

■

Grande agitation à la frontière luxembourgeoise

Une activité intense règne à nouveau depuis quelques jours le long de la frontière germano-luxembourgeoise. Les troupes allemandes sont pour ainsi dire perpétuellement en marche, comme si elles se livraient à des manœuvres d'envergure : infanterie, cavalerie et aussi un grand nombre de camions se livrent à un va-et-vient incessant. En même temps, des groupes de soldats et d'ouvriers civils s'affairent à des travaux de fortifications le long de la Moselle.

Bibliographie

LIBRAIRIE H. LAURENS
6, rue de Tournon, Paris, VIe

Nouveautés. — Etrennes 1940

Dans les « Chefs-d'œuvre à l'usage de la Jeunesse », *Quentin Durward*, par Walter Scott, illustrations de Daniel Girard, un volume (28×23), broché 18 fr., cartonné 30 fr., relié 35 fr.

Quentin Durward est le roman historique le plus célèbre de W. Scott. Louis XI, Charles le Téméraire en sont les personnages principaux. Le jeune et loyal Ecossais, qui est venu chercher fortune auprès du roi de France, sera sympathique à nos jeunes lecteurs. Dans ses pittoresques illustrations, Daniel Girard a su faire revivre cette époque et les exploits de notre héros.

Dans les « Succès d'Antan », le *Philosophe sous les toits*, par Emile Souvestre. Un volume (16×22), 4 planches hors-texte en couleurs de A. Pécoud. Broché 6 fr., relié 12 fr.

Le Philosophe sous les toits vit dans sa mansarde et de là-haut il a vue sur le monde. Il nous fait part de ses observations ; c'est une suite d'histoires souvent émouvantes où l'on voit comment les hommes agissent. Là se trouvent les plus belles pages qui aient jamais été écrites sur la Patrie. A. Pécoud dans ses aquarelles fait revivre ce bon philosophe.

Histoire de l'Art : Moyen Age, Renaissance, par Charles Terrasse. Un volume (25×18), 300 illustrations dont 220 héliogravures. Broché 35 fr., relié 50 fr.

M. Terrasse nous donne cette année le Moyen Age et la Renaissance. Sans se perdre dans le détail, l'auteur a su tracer les grandes lignes de l'Histoire de l'Art et analyser les principaux chefs-d'œuvre. Une splendide illustration en héliogravure forme comme un commentaire vivant au texte.

Dans « Les Villes d'art célèbres » *Bruges*, par Edmond Pilon. Un volume (26×19), broché 25 fr., relié 35 fr. C'est à une charmante promenade que nous convie l'auteur dans la Venise des Flandres, 120 héliogravures nous font voir les canaux, les béguinages, les églises et les cygnes.

Dans les « Anthologies illustrées des Colonies françaises » *La Tunisie*, par A. Dupuy. Un volume (25×18), broché 28 fr, relié 45 fr. La Tunisie est un des joyaux de notre Empire et l'auteur montre combien les deux pays sont inséparables ; puis viennent les plus belles pages qui furent écrites sur la Tunisie, 120 illustrations en hélio-creux rendent l'ouvrage encore plus captivant.

REMERCIEMENTS

Monsieur DOUMERC, Inspecteur primaire honoraire, Maire de Montcuq et ses enfants ; Madame ESTABLIE, de Montcuq ; Madame CASSE, née ESTABLIE, d'Aurillac, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame M. DOUMERC
née ESTABLIE

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

VENDRE — ACHETER

INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH

Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France

109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE

VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits

UNIQUEMENT DU COURTAGE

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

REMERCIEMENTS

Les familles GALAN, PROUET et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Léon GALAN

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

Pour toutes plantations, arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne, Maison **A. POUZERGUES,** 2 *bis*, rue Emile-Zola, près des Remparts, Cahors. Création de parcs et jardins. Grand choix de chrysanthèmes.

■

Coiffeuses, débutante et une apprentie, sont demandées à la Maison Popovitch. Ecrire ou se présenter dimanche, de 2 h. à 4 h., ou lundi matin, de 9 h. à midi.

■

A louer jardins à parcelles, à Coty. S'adresser : Mme David, 49, bd Gambetta, Cahors.

■

Pour préserver nos soldats du froid, le gilet en fourrure, « l'indispensable », et le plastron, « le pratique », sont en vente chez Mme Boissy, face à la halle.

■

Cuisinière à gaz à vendre en parfait état, quatre trous, rôtissoire, four à pâtisserie. S'adresser : 52 *bis*, rue E.-Zola, Cahors.

■

ON DEMANDE un apprenti bourrelier. S'adresser chez M. VIDAILLAC, boulevard Gambetta, Cahors.

■

Sacs de couchage pour soldats, toile **imperméable,** garniture laine ou duvet, très confortable. Sellerie **GASTON ETIENNE,** 18, bd Gambetta, Cahors. Travail soigné. Prix sans concurrence.

Pour la rapidité de vos colis, les Services Rapides Artigalas desservent chaque jour à domicile

CAHORS, 111, bd Gambetta. Tél. 47.
PARIS, 101, Quai de la Gare. Halle 11. Tél. Gob. 79.84.
TOULOUSE et le SUD-OUEST, 1, rue d'Aubuisson. Tél. 212.88, et gare Matabiau, Halle D. Tél. 231.50.

Cabinet Immobilier
(20e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
toutes propriétés
Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Déménagements
FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES
P. NOYER
5, rue Jean-Caviole, CAHORS.

Pour vos Maux D'ESTOMAC

BRÛLURES
AIGREURS
GASTRITES
DYSPEPSIE
POUDRES de COCK
Toutes pharmacies, fr. 12.50 la boîte

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 59

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

— Pas si facile, crois-le !

— Pourquoi ?

— Trop tard !

— Comment ?

— Ce n'est plus moi... C'est elle qui refuse... Comment pourrait-elle oublier ? Je l'ai trop offensée, vois-tu, et d'une offense trop longue.

— Elle est capable de tout pardonner devant un repentir sincère ! affirma Jacques, avec assurance.

— Possible, à la longue... Mais une dignité de femme, blessée pendant des mois...

— Fais amende honorable. Tu le luis dois !

— Je n'y aurais pas répugné... J'ai même essayé... Mais, à chaque tentative, elle m'a prévenu avec froideur que nos conditions initiales restaient toujours les mêmes et qu'elle ne prétendait pas abuser de ma reconnaissance, jugée par elle excessive, pour me passer le « bridon ».

— Le « bridon » ? Qu'est-ce que c'est que ça ? questionna Jacques, éberlué.

.....

Mais, quand il se retrouva, vingt minutes après, à l'air frais du trottoir parisien, il se dit, en haussant ses libres épaules de célibataire :

« Dieu ! que sont donc étranges les gens mariés ! Voilà un homme qui n'est pas capable de rompre un ridicule malentendu avec une femme qu'il aime et qui ne demande qu'à l'adorer !... Oh ! mais je vais y mettre bon ordre, moi... »

Et il préparait déjà l'irrésistible discours qu'il adresserait à Josiane, dès qu'il aurait le plaisir, hélas ! tant retardé, de se trouver en face d'elle.

XXXVII

« Oh ! le bon et brave Jacques ! Il s'est chargé d'une mission et veut l'accomplir jusqu'au bout. Il plaide la cause de l'ami qui l'a si cruellement offensé ! Tout le bonheur qu'il me souhaite, il veut que je le tienne de Régis... Je ne dois pas rester seule dans la vie... C'est donc, avec Régis, son ami, mon mari, que je dois me réconcilier... »

D'un geste ému, elle passa son petit mouchoir brodé sur ses yeux où brillait une larme. Elle pensait :

« Une belle âme, ce Jacques ! »

Et, de nouveau, elle ouvrit le message qu'elle avait reçu de lui.

Balorier, n'ayant pu joindre la jeune femme, ainsi qu'il l'aurait souhaité, lui écrivait en termes émouvants :

« CHÈRE JOSIANE,

« C'est la cause de votre propre bonheur que vient plaider auprès de vous mon cœur fraternel... »

Et, pour mieux étayer ses chaleureuses exhortations, Balorier y annexait une lettre de Régis, où celui-ci confessait tous ses torts envers l'épouse écartée, délaissée, offensée, manifestant le plus poignant repentir de ses inexpiables aberrations et proclamant, avec une sincérité indubitable, l'immense amour que cette femme au grand cœur avait su lui inspirer ou, pour mieux dire, lui *imposer*.

« O Jacques, j'ai été brutal, injuste, et, surtout, stupide. Je la soupçonnais, je l'accusais même, en termes dont je rougis, à présent, de vouloir me passer le « bridon », alors que j'aurais dû penser, suivant la phrase évangélique : « Son joug est suave et son fardeau léger. »

Ainsi pleurait l'amoureux venu à récipiscence, l'amoureux désolé d'avoir si longtemps méconnu son propre cœur...

Et Jacques de Balorier, commentant ces douloureuses confidences, concluait :

« Je suis sûr de ne pas trahir l'amitié de Régis, en vous communiquant, à son insu, cette confession. Par contre, en vous la cachant, je trahirais certainement la confiance dont vous m'avez honoré. »

Josiane donna libre cours à ses larmes...

Elle avait reçu, deux heures plus tôt, la lourde enveloppe sur laquelle, au premier regard, elle avait reconnu l'écriture de Jacques.

Mais, comme par un fait exprès et contraire à toutes les habitudes, Régis, ce soir-là, dînait à la maison.

Aussi, Josiane avait-elle attendu, pour ouvrir cette lettre, le moment où, se retrouvant seule dans sa chambre, elle pourrait la lire en liberté.

.....

Il était, maintenant, tout près de minuit, et, abandonnée, renversée dans son fauteuil, elle pleurait, la pauvre petite, moins sur son propre sort que sur le sort lui-même, ce destin ironique et cruel qui l'avait arrachée de son premier amour pour la soumettre à un mari qui, jusque-là, ne l'avait point aimée.

Elle était encore agitée d'un dernier sanglot, quand elle sursauta en entendant frapper à la porte.

— Qui est là ? cria-t-elle, presque effrayée.

En guise de réponse, la porte s'ouvrit et Régis entra.

— Pardonnez-moi, fit-il presque humblement. J'avais l'intuition que vous veilliez encore et je désirais tant vous dire quelques mots...

Elle avait levé la tête et le regardait avec un étonnement peut-être encore nuancé de méfiance. Lui, la considérait aussi, avec une anxiété mêlée de crainte et de remords.

Mais, quand il vit ce pauvre petit visage crispé de douleur, ces yeux noyés de larmes, il sentit son cœur chavirer dans un océan de pitié. Il fondit en pleurs à son tour, tomba à genoux devant sa victime, naguère tant torturée, aujourd'hui tellement aimée.

Un seul cri traduisit toute son âme :

— Josiane, pardon ! Tout ce que je vous ai fait souffrir, je veux passer ma vie à vous le faire oublier. Votre bourreau vous demande grâce... Ne trouvez-vous pas que, déjà, nous avons été assez malheureux ?

Il n'osait plus la regarder, prostré qu'il était devant elle. Mais il sentit la petite main brûlante se poser sur son front.

— Relevez-vous, Régis !

— Vous me pardonnez ?

Pour toute réponse, elle lui ouvrit les bras.

Il la saisit dans les siens. Leurs larmes se mêlèrent et, bientôt, leurs baisers.

— Josiane, ma bien-aimée, mon cher amour...

— Mon beau Régis, tant attendu, je vous trouve enfin ! C'est aujourd'hui nos vraies fiançailles !

Et voilà que, chez tous deux, au même instant, ce dernier mot évoqua l'image d'une vieille tante millionnaire, gourmande, maniaque et despotique, qui voulut à tout prix leur union, se portant garante qu'un jour ou l'autre le dieu Amour finirait bien par y trouver son compte.

FIN